

PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019



N° d'épreuve FFM	10
Club	C3353 - MOTO CLUB FIACOIS
Date	SAMEDI 5 OCTOBRE 2019
Lieu	FIAC (81)
Organisateur technique	186289 - M CAZELLES NICOLAS
Email	mcfiacois81@gmail.com
Téléphone	06 77 10 00 86

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Motocross de la LMO, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

FONCTION	OFFICIEL	DESIGNE PAR
Directeur de course	158338 - M ASSALIT JEAN-LOUIS	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Arbitre	016304 - M MALRIC PATRICK	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Commissaire technique responsable	049483 - M LASSAGNE PATRICK	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Commissaire technique	002796 - M BALEUR JEAN-CLAUDE	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable du chronométrage	023132 - Mme TOMAT GERMAINE	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Chronométrateur	158190 - Mme DAJEAN EMMANUELLE	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable des transpondeurs	002797 - Mme BALEUR PAULETTE	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable des transpondeurs	023131 - M TOMAT ANDRE	<input checked="" type="checkbox"/> LMO <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions :

<https://ffm.engage-sports.com/>

Tarifs Motocross :

42€ (32€ en 65cc et 50cc)

Tarifs Prairie :

45€ (34€ en 65cc et 50cc)

Majoration de 20€ à partir de J-15. La location du transpondeur (5€ en Championnat et 7€ hors Championnat) est incluse. Ne pas oublier de prévoir un chèque de caution de 200€.

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat Occitanie Prairie 85cc (-12 ans & +12 ans)	Age-----de 9 à 15 ans (NJ / NCO / LUE / INTER) Cylindrée---85cc
Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	Age-----de 7 à 12 ans (NJ) Cylindrée---65cc maxi
Motos Anciennes Pré 75 Hors Championnat	Age-----15 ans mini (NCO / MAT / LI) Cylindrée---A partir de 125cc
Motos Anciennes Pré 79 / Pré 83 / Pré 89 Hors Championnat	Age-----15 ans mini (NCO / MAT / LI) Cylindrée---A partir de 125cc
Coupe du Club Hors Championnat	Age-----13 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée---A partir de 125cc (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T)



PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019



N° d'épreuve FFM	10
Club	C3353 - MOTO CLUB FIACOIS
Date	DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019
Lieu	FIAC (81)
Organisateur technique	186289 - M CAZELLES NICOLAS
Email	mcfiacois81@gmail.com
Téléphone	06 77 10 00 86

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Motocross de la LMOC, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 4 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 5 OFFICIELS

FONCTION	OFFICIEL	DESIGNE PAR
Directeur de course	158338 - M ASSALIT JEAN-LOUIS	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Arbitre	016304 - M MALRIC PATRICK	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Commissaire technique responsable	049483 - M LASSAGNE PATRICK	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Commissaire technique	002796 - M BALEUR JEAN-CLAUDE	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable du chronométrage	023132 - M ^{me} TOMAT GERMAINE	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Chronométrateur	158190 - M ^{me} DAJEAN EMMANUELLE	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable des transpondeurs	002797 - M ^{me} BALEUR PAULETTE	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club
Responsable des transpondeurs	023131 - M TOMAT ANDRE	<input checked="" type="checkbox"/> LMOC <input type="checkbox"/> FFM <input type="checkbox"/> Club

ARTICLE 6 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions : <https://ffm.engage-sports.com/> Tarifs Motocross : 42€ (32€ en 65cc et 50cc) Tarifs Prairie : 45€ (34€ en 65cc et 50cc)

Majoration de 20€ à partir de J-15. La location du transpondeur (5€ en Championnat et 7€ hors Championnat) est incluse. Ne pas oublier de prévoir un chèque de caution de 200€.

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat Occitanie Prairie +125cc	Age-----15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée----144cc mini
Championnat Occitanie Prairie 125cc 2T	Age-----13 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée----125cc 2T
Championnat Occitanie Prairie Quad (Junior & Senior)	Age-----15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée----de 250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Quad LJ Hors Championnat	Age-----15 ans mini (LJ) Cylindrée----de 250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Hors LMOC et LJ Hors Championnat	Age-----13 ans mini (licenciés NJ3C, NCO, LUE, INTER hors LMOC / LJ) Cylindrée----A partir de 125cc (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T)



PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019

ARTICLE 7 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 8 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75€. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75€. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 9 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Responsable médical	DOCTEUR BARRERE		
Nombre de secouristes (hors ambulanciers)	6	Nombre d'ambulances	2
Hôpital le plus proche	LAVOUR (81)	Temps de trajet (en min)	10 min

ARTICLE 10 LE SITE DE PRATIQUE

ACCES				CARACTERISTIQUES		
Nom du site	Prairie En Gary			Longueur du circuit	1 200 m	
Adresse	En Gary, 81500 Fiac			Largeur mini de la piste	5 m	
CAPACITES				Largeur de la grille	30 m	
Moto	En essais	42	En manche	35	Longueur de la ligne droite de départ	60 m
Quad / Sidecar	En essais	28	En manche	24	Nombre de commissaires de piste	6

Rappel : l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement. En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club Date : 08/08/19	reçu le 08/08/2019 Visa de la Ligue Date : Pe 05/09/2019	Visa de la FFM Date : 05/09/2019 Numéro : 19/0858
---	---	--

[Signature]



MOTO CLUB FIACOIS
 16 En Cazarel
 81500 FIAC
 06 77 10 00 86
 mcfiacois81@gmail.com
 SIRET 810 850 901 00015



Ligue Motocycliste Occitanie – Commission Motocross
 7, Rue André Citroën, 31130 Balma | Tél: 05 61 23 87 68 | e-mail: siege@lmac.fr

PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019

PRAIRIE DU MOTO-CLUB FIACOIS

Horaires du samedi 5 octobre 2019

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	8h30	Contrôles administratifs Contrôles techniques	Toutes catégories	1h30
8h30	8h45	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Coupe du Club	15'
8h50	9h05	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Moto Ancienne Pré 75	15'
9h10	9h25	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Moto Ancienne Pré 79 / Pré 83 / Pré 89	15'
9h30	9h45	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie Prairie 85cc	15'
9h50	10h05	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	15'
10h05	10h20	PAUSE	ENTRACTE	15'
10h20	10h35	Essais chronométrés	Coupe du Club	15'
10h40	10h55	Essais chronométrés	Moto Ancienne Pré 75	15'
11h00	11h15	Essais chronométrés	Moto Ancienne Pré 79 / Pré 83 / Pré 89	15'
11h20	11h35	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Prairie 85cc	15'
11h40	11h55	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	15'
11h55	13h30	PAUSE	REPAS/ENTRETIEN PISTE	1h35
13h30	13h40	Manche 1	Coupe du Club	8' + 1T
13h45	13h55	Manche 1	Moto Ancienne Pré 75	8' + 1T
14h00	14h10	Manche 1	Moto Ancienne Pré 79 / Pré 83 / Pré 89	8' + 1T
14h15	14h25	Manche 1	Championnat Occitanie Prairie 85cc	8' + 1T
14h30	14h40	Manche 1	Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	8' + 1T
14h40	14h55	PAUSE	ENTRACTE	15'
14h55	15h05	Manche 2	Coupe du Club	8' + 1T
15h10	15h20	Manche 2	Moto Ancienne Pré 75	8' + 1T
15h25	15h35	Manche 2	Moto Ancienne Pré 79 / Pré 83 / Pré 89	8' + 1T
15h40	15h50	Manche 2	Championnat Occitanie Prairie 85cc	8' + 1T
15h55	16h05	Manche 2	Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	8' + 1T
16h05	16h25	PAUSE	ENTRACTE/ENTRETIEN PISTE	20'
16h25	16h35	Manche 3	Coupe du Club	8' + 1T
16h40	16h50	Manche 3	Moto Ancienne Pré 75	8' + 1T
16h55	17h05	Manche 3	Moto Ancienne Pré 79 / Pré 83 / Pré 89	8' + 1T
17h10	17h20	Manche 3	Championnat Occitanie Prairie 85cc	8' + 1T
17h25	17h35	Manche 3	Championnat Occitanie Prairie 65cc / 50cc	8' + 1T
18h00	REMISE DES PRIX			



PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019

PRAIRIE DU MOTO-CLUB FIACOIS

Horaires du dimanche 6 octobre 2019

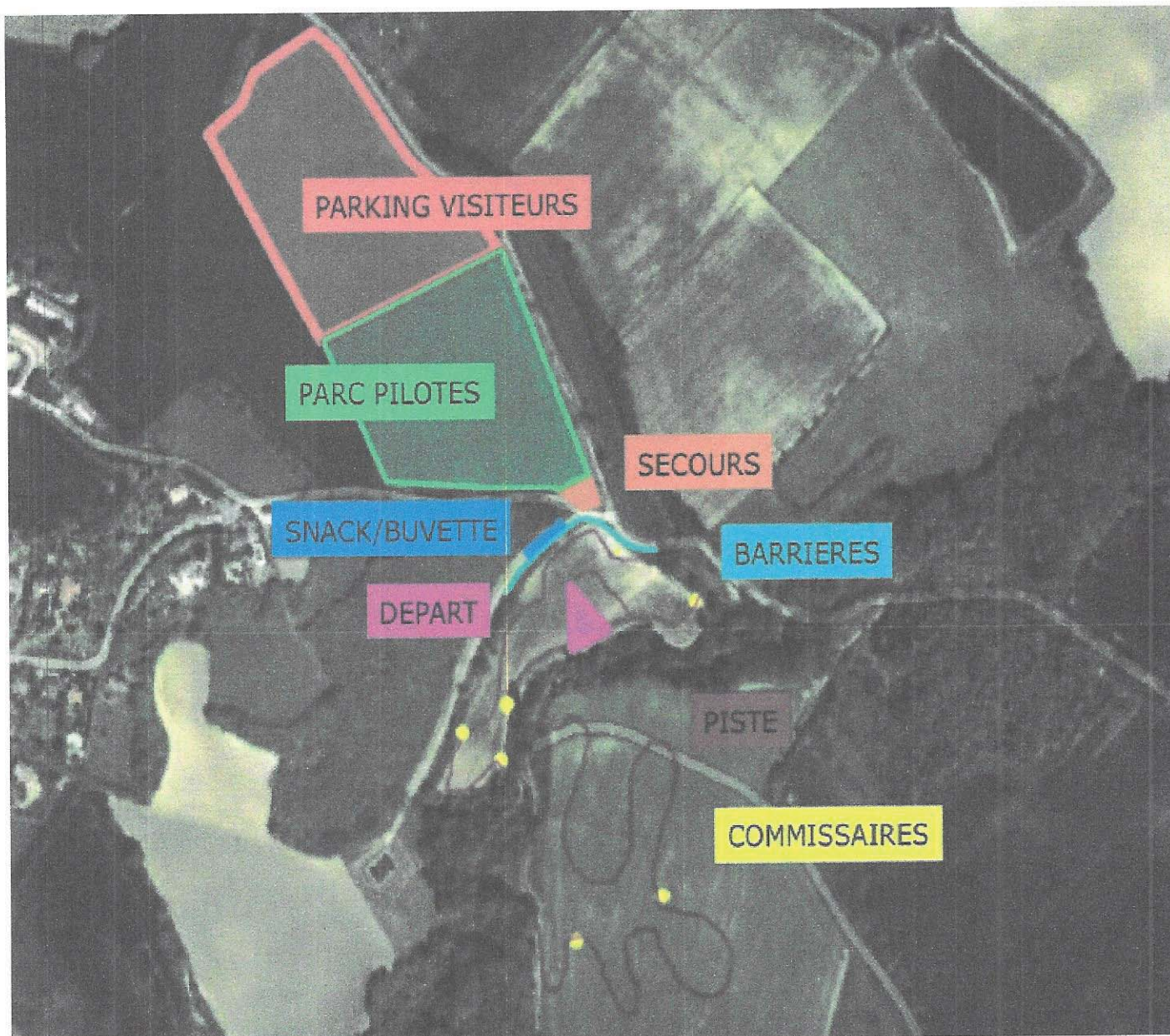
Contrôles administratifs et techniques le samedi de 16h00 à 19h00

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
6h30	8h30	Contrôles administratifs Contrôles techniques	Toutes catégories	2h00
8h00	8h15	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie +125cc Série A	15'
8h20	8h35	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie +125cc Série B	15'
8h40	8h55	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie +125cc Série C	15'
9h00	9h15	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie 125cc 2T	15'
9h20	9h35	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Hors LMOC et LJ	15'
9h40	9h55	Tests de départ (5') Essais libres (10')	Championnat Occitanie Quad et Quad LJ	15'
9h55	10h15	PAUSE	ENTRACTE/ENTRETIEN PISTE	20'
10h15	10h30	Essais chronométrés	Championnat Occitanie +125cc Série A	15'
10h35	10h50	Essais chronométrés	Championnat Occitanie +125cc Série B	15'
10h55	11h10	Essais chronométrés	Championnat Occitanie +125cc Série C	15'
11h15	11h30	Essais chronométrés	Championnat Occitanie 125cc 2T	15'
11h35	11h50	Essais chronométrés	Hors LMOC et LJ	15'
11h55	12h10	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Quad et Quad LJ	15'
12h10	13h30	PAUSE	REPAS/ENTRETIEN PISTE	1h20
13h30	13h40	Manche 1	Championnat Occitanie +125cc Groupe 1	8' + 1T
13h45	13h55	Manche 1	Championnat Occitanie +125cc Groupe 2	8' + 1T
14h00	14h10	Manche 1	Championnat Occitanie +125cc Groupe 3	8' + 1T
14h15	14h25	Manche 1	Championnat Occitanie 125cc 2T	8' + 1T
14h30	14h40	Manche 1	Hors LMOC et LJ	8' + 1T
14h45	14h55	Manche 1	Championnat Occitanie Quad et Quad LJ	8' + 1T
15h00	15h10	Manche 2	Championnat Occitanie +125cc Groupe 1	8' + 1T
15h15	15h25	Manche 2	Championnat Occitanie +125cc Groupe 2	8' + 1T
15h30	15h40	Manche 2	Championnat Occitanie +125cc Groupe 3	8' + 1T
15h45	15h55	Manche 2	Championnat Occitanie 125cc 2T	8' + 1T
16h00	16h10	Manche 2	Hors LMOC et LJ	8' + 1T
16h15	16h25	Manche 2	Championnat Occitanie Quad et Quad LJ	8' + 1T
16h25	16h45	PAUSE	ENTRACTE/ENTRETIEN PISTE	20'
16h45	16h55	Manche 3	Championnat Occitanie +125cc Groupe 1	8' + 1T
17h00	17h10	Manche 3	Championnat Occitanie +125cc Groupe 2	8' + 1T
17h15	17h25	Manche 3	Championnat Occitanie +125cc Groupe 3	8' + 1T
17h30	17h40	Manche 3	Championnat Occitanie 125cc 2T	8' + 1T
17h45	17h55	Manche 3	Hors LMOC et LJ	8' + 1T
18h00	18h10	Manche 3	Championnat Occitanie Quad et Quad LJ	8' + 1T
18h30		REMISE DES PRIX		



PRAIRIE – REGLEMENT PARTICULIER 2019

PLAN DU CIRCUIT



**ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION
AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR**
(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

MOTO CLUB FIACOIS
16 en Cazarel
81500 FIAC

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921RT000050T-RCO1346** auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **Course sur prairie de Fiac** » se déroulant du **05/10/2019 à 6h00 au 06/10/2019 à 23h00**.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 09/08/2019

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 03 26 87 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE : 6510Z - orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

